

DIVERSIFIÉ ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **47,72 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **28/03/2024**
 Code ISIN : **FR0007059670**
 Actif géré : **539,29 (millions EUR)**
 Devise de référence du compartiment : **EUR**
 Devise de référence de la classe : **EUR**
 Nom du fonds maître : **AMUNDI SERENITE PEA**

Objectif d'investissement

En souscrivant à LCL SERENITE PEA, vous investissez les liquidités de votre PEA, au travers de AMUNDI SERENITE PEA - O. En effet, votre investissement est réalisé en quasi-totalité dans AMUNDI SERENITE PEA - O et, accessoirement en liquidités. L'objectif de gestion de votre fonds est similaire à celui du fonds maître.

Rappel de l'objectif de gestion et de la stratégie d'investissement du fonds maître AMUNDI SERENITE PEA :

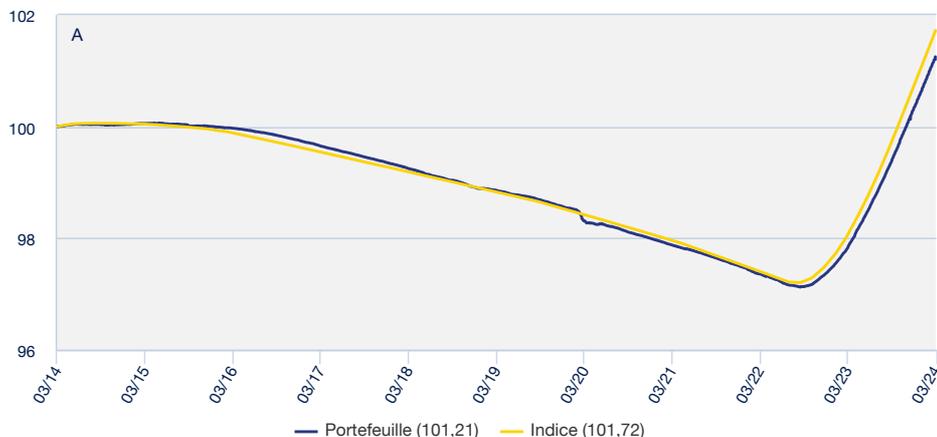
"Ce fonds est destiné au placement des liquidités en attente de réinvestissement dans le cadre d'un PEA. L'objectif de gestion du fonds est d'investir dans des titres éligibles au PEA afin de bénéficier de la fiscalité associée et d'échanger la performance de ces titres contre la performance du marché monétaire, l'€STR. La gestion mise en œuvre vise ainsi à offrir aux porteurs, sur un horizon de placement de 1 mois, un rendement monétaire tout en leur permettant de bénéficier de l'avantage fiscal lié à l'éligibilité PEA. En cas de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, le rendement dégagé par le fonds ne suffirait pas à couvrir les frais de gestion. L'OPC verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Ainsi, l'équipe de gestion gère un portefeuille de titres éligibles au PEA et échange la performance contre celle du marché monétaire via l'utilisation de dérivés.

AMUNDI SERENITE PEA pourra conclure des acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme seront utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et pourra générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de l'actif net du fonds."

LCL SERENITE PEA est éligible au PEA.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 1 mois.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures**Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)**

A : Durant cette période, le FCP est mis en nourricier.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
29/12/2023	29/02/2024	29/12/2023	31/03/2023	31/03/2021	29/03/2019	31/03/2014	02/07/2001	
Portefeuille	0,86%	0,24%	0,86%	3,42%	3,40%	2,37%	1,20%	19,31%
Indice	0,98%	0,30%	0,98%	3,71%	3,84%	2,93%	1,72%	30,41%
Ecart	-0,12%	-0,07%	-0,12%	-0,29%	-0,44%	-0,56%	-0,51%	-11,10%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	3,04%	-0,13%	-0,50%	-0,58%	-0,35%	-0,44%	-0,40%	-0,25%	-0,03%	0,06%
Indice	3,29%	-0,01%	-0,54%	-0,46%	-0,39%	-0,36%	-0,35%	-0,32%	-0,11%	0,10%
Ecart	-0,25%	-0,12%	0,05%	-0,12%	0,04%	-0,08%	-0,04%	0,07%	0,08%	-0,04%

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 1 mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
 Date de création de la classe : **02/07/2001**
 Eligibilité : -
 Eligible PEA : **Oui**
 Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
 Souscription minimum: 1ère / suivantes :
1 millième part(s)/action(s)
 Limite de réception des ordres :
Ordres reçus chaque jour J avant 12:25
 Frais d'entrée (maximum) : **0,00%**
 Frais courants : **0,27% (prélevés)**
 Frais de sortie (maximum) : **0,00%**
 Durée minimum d'investissement recommandée : **1 mois**
 Commission de surperformance : **Non**
 Nom du fonds maître : **AMUNDI SERENITE PEA**

DIVERSIFIÉ ■

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	0,12%	0,26%	0,23%	0,17%
Volatilité de l'indice	0,05%	0,27%	0,24%	0,18%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

DIVERSIFIÉ ■

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille
SAP SE	7,38%
TOTALENERGIES SE	6,27%
ORANGE SA	6,18%
VINCI SA	4,00%
ALLIANZ SE	3,87%
AXA SA	3,85%
BASF SE	3,80%
MERCEDES-BENZ GROUP AG	3,71%
PROSUS NV	3,58%
RWE AG	3,22%
Total	45,86%

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

Indicateurs (Source : Amundi)

Nombre de lignes en portefeuille	83
----------------------------------	----

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.